CONTRAT DE RESERVATION INDIVIDUELS

Il a été convenu et arrêté ce qui suit : entre le camping Louise en Ardèche (07150 Vallon Pont d'Arc) et M. ou Mme :

Nom ..... Prénom ……

Adresse .....

Code Postal ..... Ville ……. Pays ……

Tél. Domicile ……. Tél. Portable .....

E-mail ……

Participants au séjour	Nom	Prénom	Date de naissance

Demande la réservation d'un emplacement camping

pour la période du : ..... à 14 heures au ..... à 12 heures.

La réservation de la location ne deviendra effective qu'après la confirmation écrite de réservation.

□ Tente □ Caravane □ Camping-car

□ Emplacement nature
□ Emplacement confort
□ Emplacement privilège

Montant total du séjour :	€
Acompte 30 % =	€
Frais de dossier (*seulement juillet/ août)* 10 €	+ €
Total de l'acompte	€

Le solde du séjour sera à régler le jour du départ.

Demande la réservation d'une location

Jour d'arrivée : ..... 14 heures / jour de départ : ..... 12 heures.

La réservation de la location ne deviendra effective qu'après confirmation écrite de réservation.

□ Roulotte
□ Bungalow 2 chambres 4 personnes
□ Bungalow 3 chambres 6 personnes
□ Animal
□ Location drap 1 place
□ Location drap 2 places
□ Forfait ménage

Montant total du séjour :	€
Acompte 30 % =	€
Frais de dossier (*seulement juillet/ août)* 10 €	+ €
Total de l'acompte	€

□ Chèque □ Chèque vacances

Le solde du séjour sera à régler 30 jours avant la date d'arrivée.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et des conditions d'annulation et je les accepte. Je m'engage également à respecter le règlement intérieur.

Fait à …….. , le ……. Signature (mention "lu et approuvé")

Les chèques sont à établir à l'ordre de «Camping Louise en Ardèche».

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

Le locataire, signataire du présent contrat, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue de la période de location.

CONDITION DE LOCATION ET DE RESERVATION EMPLACEMENT

Toutes les locations sont non-fumeur. Apporter torchons, serviettes et produits d'entretien.

Les heures d'arrivées pour les locations sont de 14H00 à 18H00 le premier jour et devront être libérés avant 12H00 le dernier jour.

Les heures d'arrivées pour les emplacements sont de 14h00 à 20h00 le premier jour et devront être libérés avant 12h00 le dernier jour au-delà une journée supplémentaire pourra vous être facturée.

• le solde la location (roulotte, bungalow) sera versé au plus tard un mois avant le début du séjour.

• une caution de 50€ sera demandée pour le ménage des locations.

• En cas de séjour écourté pour une raison quelconque, le prix de la location ou de l'emplacement reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement. Dans ce cas le camping retrouve le droit de disposer de la location ou de l'emplacement. En cas de non occupation 24 heures après l'heure d'arrivée prévue et en l'absence d'un avis écrit de votre part, le camping retrouve le droit de disposer de la location ou de l'emplacement. Aucun remboursement ou indemnisation peut être considérée en cas de fermeture temporaire ou saisonnier d'un ou de plusieurs des services en raison d'un problème technique, climatique, administratif, législatif ou autre.

• La location ne peut en aucun cas bénéficier à des tiers, sauf accord préalable du propriétaire.

• Le locataire doit assurer le caractère paisible de la location et en faire un usage conforme à la destination des lieux.

• La location ou l'emplacement sera attribuée en fonction de notre planning, en tenant compte du modèle disponible choisi à la date de votre séjour. Les préférences formulées lors de la réservation seront satisfaites dans la mesure des disponibilités, sans engager la responsabilité du camping. Elles ne peuvent être ni garanties, ni exigées.

ETAT DES LIEUX, DEPOT DE GARANTIE POUR LES LOCATIONS.

Un inventaire des lieux sera fait en présence du locataire et du propriétaire (ou de son mandataire) au début et à la fin du séjour. Cet inventaire constitue la seule référence en cas de litige concernant l'état des lieux. Le jour du départ, cet inventaire s'effectue, entre 8H et 11H, sauf accord préalable avec le propriétaire. Une somme forfaitaire de 50€ sera retenue, si la location n'est pas rendue en parfait état de propreté. En cas de départ anticipé empêchant l'inventaire, le jour même du départ du locataire, la caution ménage est renvoyée par le propriétaire, dans un délai n'excédant pas une semaine.

ASSURANCE : Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à souscrire un contrat d'assurance type-villégiature pour ces différents risques.

ANIMAUX : Tous les animaux doivent avoir leurs carnets de vaccinations à jour. Tous les chiens doivent être tenus en laisse dans le camping. Tous les besoins naturels de vos animaux doivent être ramassés et jeter dans les poubelles à l'entrée du camping. Les animaux sont interdits à la piscine.

Il est interdit de laisser seul des animaux dans les locations.

ANNULATION : L'annulation d'une location ou d'un emplacement de camping ne peut être signalée que par lettre recommandée, tout autre moyen de communication étant exclus (téléphone, mail, fax ou lettre simple). Dans le cas où cette annulation est signifiée plus de 30 jours avant la date d'arrivée, le camping remboursera la totalité de l'acompte, sous déduction de 10€ de frais de dossier. Dans le cas d'une annulation moins de 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte reste au camping.
Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation auprès de votre assureur.

LE PRIX COMPREND LES CHARGES : l'eau, l'électricité pour les locations et les emplacements Confort et Privilège.

SERVICES SUPPLEMENTAIRES PAYANTS : lave-linge – sèche-linge – barbecues - petite épicerie.

LIBRE ACCES : La piscine est ouverte de début mai à fin septembre de 10h00 à 20h00.
Piscine - aire de jeux pour enfants selon horaires d'ouverture.

Cette location de locatif ou d'emplacement prendra effet si je reçois :
• un exemplaire du présent contrat daté et signé (Le second exemplaire est à conserver par le locataire)
• les arrhes à régler par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de « Camping Louise en Ardèche » ou chèques vacances.
• la réservation devient effective lorsqu'elle aura été confirmée par le camping

REGLEMENT INTERIEUR : POUR LE BIEN ÊTRE DE TOUS !
CIRCULATION : La vitesse est limitée à 10km/h. Le stationnement est interdit sur les routes. Votre véhicule doit être garé sur votre emplacement même si l'emplacement voisin est inoccupé.
Aucun véhicule ne peut circuler entre 23h00 et 07h00 sauf en cas d'urgence.
HYGIENE : Les règles élémentaires d'hygiène doivent être respectées dans les sanitaires, et à la vaisselle. Pour les déchets ménagers, il est interdit de jeter directement vos déchets dans les poubelles, il faut préalablement les mettre dans les sacs prévus à cet effet. Il est interdit de les mettre dans les poubelles des sanitaires ; les containers sont à l'entrée du camping.
SECURITE : La direction du camping décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident qui interviendrait à l'intérieur du camping.
BRUITS : Les activités bruyantes sont interdites entre 22 heures et 9 heures à l'exception des activités proposées par le camping.
PISCINE : Bien respecter les règlements de la piscine. Seuls les maillots sont acceptés à la piscine, nullement les shorts.
VISITEURS : Aucun visiteur ne peut se rendre sur un emplacement sans l'autorisation de la réception. Il devra respecter le règlement intérieur du camping. Pas de visiteur après 20H00.
ENFANTS : Ils sont placés sous la garde exclusive de leurs parents qui en sont pénalement et civilement responsables notamment lorsqu'ils utilisent la piscine et les jeux mis à leur disposition.

Le fait de camper sur notre terrain de camping implique l'acceptation sans réserve du règlement.
Toute infraction au présent règlement entraînera l'expulsion de son auteur. En cas de litiges, les tribunaux de Privas seront seuls compétents.

Camping Louise en Ardèche – 07150 VALLON PONT D'ARC